RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 13133
Numéro SIREN : 803 043 892
Nom ou dénomination : ABCIS

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt 62377

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 18-07-2018

N° DE DEPOT : 062377

N° GESTION : 2014B13133

N° SIREN : 803043892

DENOMINATION : ABCIS

ADRESSE : 3/5 rue Lespagnol 75020 Paris

MILLESIME : 2017

Comptes annuels

31/12/2017

Téléphone : 0158393954

Bilan Simplifié

ABCIS SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 17/07/18
Tenue de compte

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 489	8 489		1 415
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	**8 489**	**8 489**		**1 415**
Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.	711		711	711
Créances clients et comptes rattachés	116 909		116 909	45 153
Autres créances	31 766		31 766	38 404
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	118 821		118 821	196 453
Charges constatées d'avance	702		702	702
ACTIF CIRCULANT	**268 909**		**268 909**	**281 423**
TOTAL GÉNÉRAL	**277 397**	**8 489**	**268 909**	**282 838**

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	45 000	45 000
Écarts de réevaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(6 413)	(9 702)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 526	3 289
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**40 113**	**38 587**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	190 593	231 945
Autres dettes	28 202	12 306
Produits constatés d'avance	10 000	
DETTES	**228 796**	**244 251**
TOTAL GÉNÉRAL	**268 909**	**282 838**

© Sage

Compte de Résultat Simplifié

ABCIS SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 17/07/18
Tenue de compte

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		181 950	221 820
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		1	1
PRODUIT D'EXPLOITATION		**181 951**	**221 821**
Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		178 559	215 256
Impôts, taxes et versements assimilés		449	445
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements		1 415	2 829
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	2
CHARGES D'EXPLOITATION		**180 425**	**218 532**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**1 526**	**3 289**
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE		**1 526**	**3 289**

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		**1 526**
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		1 526
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		

© Sage

Annexe

© Sage

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

CREANCES
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

© Sage

Immobilisations - Amortissements

ABCIS SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 17/07/18
Tenue de compte

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	8 489			8 489
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	**8 489**			**8 489**

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles	7 074	1 415		8 489
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL	**7 074**	**1 415**		**8 489**

Les autres immobilisations sont constitués du site internet dont la mise en service a été effectuée le 1er juillet 2014. Elles ont été totalement amortis au cours de l'année 2017.

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

ABCIS SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 17/07/18
Tenue de compte

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	116 909	116 909	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	31 766	31 766	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	**148 675**	**148 675**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	702	702	
TOTAL GÉNÉRAL	**149 377**	**149 377**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	190 593	190 593		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	28 202	28 202		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	10 000	10 000		
TOTAL GÉNÉRAL	**228 796**	**228 796**		

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

ABCIS SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 17/07/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	702	10 000
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**702**	**10 000**

© Sage

Produits à Recevoir

ABCIS SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 17/07/18
Tenue de compte

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	9 842
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**9 842**

© Sage

Composition du Capital Social

ABCIS SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 17/07/18
Tenue de compte

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	45	1000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	45	1000

Le capital social est détenu par trois associés à part égale.

© Sage

Charges à Payer

ABCIS SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 17/07/18
Tenue de compte

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	

© Sage

Index

Le bilan simplifié..... 2
Le compte de résultat simplifié..... 3
Règles et méthodes comptables..... 5
Immobilisations et amortissements..... 6
etat des échéances des créances et des dettes..... 7
charges et produits constatés d'avance..... 8
produits à recevoir..... 9
composition du capital social..... 10
charges à payer..... 11

© Sage

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2018 à 18h30

L'an deux mille dix-huit,
Le 24 avril,
A 18h30.

Les associés de la société ABCIS S.A.S au capital de 45 000 € divisés en 450 actions de numéraire de cent (100) euros chacune, souscrites à part égale par les trois associés et libérées en totalité.
Dont le siège social est au 3/5 rue Lespagnol 75020 Paris se sont réunis à **la Maison Nationale des Eleveurs**, 149 rue de Bercy 75012 Paris sur convocation de son Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques LEMAITRE, son Président.
Sont présents :

- Monsieur Jean Michel SCHAEFFER, Président de L'ITAVI,
- Monsieur Martial MARGUET, Président de l'Institut de l'Elevage,
- Monsieur Bernard FOSTIER, Directeur Général de l'IFIP-Institut du Porc,
- Monsieur Joël MERCERON, Directeur Général de l'Institut de l'Elevage,
- Monsieur Philippe CHOTTEAU, Délégué Général d'ABCIS
- Monsieur Sylvain GALLOT, Responsable Administratif de l'ITAVI,
- Monsieur Stéphane GOUAULT, Délégué Général Adjoint d'ABCIS.

Soit l'ensemble des associés représentant le total des 450 parts de la société.

Est excusée : Madame Anne RICHARD, Directrice Générale de L'ITAVI.

L'assemblée générale désigne Monsieur Stéphane GOUAULT, secrétaire de séance.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Rapport d'activité 2017
- Approbation des comptes annuels
- Affectation du résultat 2017
- Vote des résolutions
- Perspectives 2018 : études déjà en portefeuille et débat sur les priorités de développement commercial
- Débat sur nos partenariats en cours

Le président remet aux membres présents les documents suivants :

- La copie des lettres de convocations remises en main propre
- Le texte des résolutions soumises aux votes de l'assemblée
- Le rapport d'activité 2017
- Le rapport de gestion 2017
- Le compte de résultat 2017
- Le détail des charges 2017

Le Président donne ensuite lecture des documents mentionnés ci-dessus.
Il déclare la discussion ouverte sur le rapport d'activité 2017.

Les discussions traitent de l'activité 2017 mais aussi des perspectives 2018 et des partenariats en cours :

Le bilan de 2017 montre une régression du CA de 18% retombant à son niveau de 2015. 75% de ce chiffre d'affaires ont été reversés aux instituts membres pour les prestations des collègues (-27%/2016). Les clients ont été tant des entreprises (Crédit Agricole SA, ADISSEO, Crédit Mutuel,...) que des institutions publiques (FranceAgriMer, Ministères, ...).

Pour 2018, le chiffre d'affaires en portefeuille au 24 avril 2018 s'élève à 125 000 € incluant 44 600€ à reverser à des partenaires autres que les associés d'ABCIS. Nous sommes loin du compte pour espérer au moins maintenir le chiffre d'affaires 2017. Jusqu'à aujourd'hui, la quasi-totalité des activités d'ABCIS concernent le domaine économique. Comment élargir les champs d'activités dans d'autres domaines en exploitant les contacts existants dans chacun des instituts ?

Un travail de prospection déjà évoqué les années précédentes devient primordial mais chacun s'accorde sur le manque de disponibilité des membres actuels du Codir. Des échanges en Codir ont permis d'identifier Michel Rieu et Pierre Frotin de l'IFIP comme personnes ressources supplémentaires pour engager un travail plus actif de prospection.

Un séminaire restreint prévu le 5 juillet 2018 devra permettre de conduire une réflexion stratégique sur de nouvelles cibles de clients potentiels à rencontrer et de nouvelles formes de services à leur proposer.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution :
Les associés approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1 526,19 € et les opérations traduites dans ces comptes.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :
Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice en totalité en report à nouveau créditeur.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance et établis sur un registre spécial.

Fait à Paris le 24 Avril 2018

Le Président d'ABCIS

M. Jacques Lemaître

Le secrétaire de séance

M. Stéphane Gouault